

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 11 mars 2021, 16h15, par Zoom

Accueil

Frédéric Herman ouvre la séance du Conseil de faculté et souhaite la bienvenue aux membres sur la plateforme Zoom.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n° 167 de la séance du 11.02.2021 et de son résumé .	1
3. Communications du Doyen	1
4. Communications de l'Ecole.....	2
5. Communications de la Recherche.....	2
6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL	2
7. Présentation des comptes 2020	3
8. Présentation du projet de budget 2022.....	3
9. Approbation des modifications du Règlement de Faculté	3
10. Préavis sur les modifications du Règlement de l'examen préalable d'admission	4
11. Préavis sur l'accueil de prof. boursier ERC (Tom Chalk, ISTE)	4
12. Co-direction de thèse (AL Bessat, L. Friedli, AS Gavin, THV Nguyen)	4
13. Remplacement doctorant·e commission de la recherche.....	5
14. Divers, interpellations et propositions.....	5

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 167 de la séance du 11.02.2021 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Frédéric Herman informe que la Direction a confirmé les conclusions du rapport de la **Commission de la planification académique** (CPA), qui n'a tenu que deux séances en 2020 à cause de la situation sanitaire. La CPA a pour rôle de définir le plan stratégique de la Faculté des cinq prochaines années. Sept chaires de professeurs ont été identifiées et la création d'un poste et demi a été proposée. Il rappelle qu'en 2020 trois postes en sciences du climat ont été pourvus. Il s'agit de Julia Steinberger, à l'IGD, de Samuel Jaccard, à l'ISTE, et de Daniela Domeisen, à l'IDYST. Toujours en 2020, Miriam Tola, à l'IGD, a été engagée pour un poste en humanités environnementales et György Hetényi, à l'ISTE, pour un poste en tectonophysique des processus orogéniques. Le rapport de la CPA inclut également deux postes à l'IDYST, en sciences de données géo-environnementales et en biogéochimie des écosystèmes terrestres et changement environnemental, dont le processus de nomination est en cours.

4. Communications de l'Ecole

Sébastien Pilet précise que la Direction, dépendante des décisions politiques qui évoluent en fonction de la situation sanitaire, se prononcera le 18 mars sur les modalités de l'enseignement du **semestre de printemps 2021**.

La **Fédération des Associations d'Étudiants** (FAE) a organisé un sondage suite à la session d'examens de janvier 2021. Six mille étudiants y ont répondu, dont 351 inscrits en GSE. Ce nombre impressionnant de participants permet de considérer les résultats comme représentatifs. Le stress et la perte d'intérêt sont les deux éléments principaux qui sont ressortis à la question « Est-ce que certains aspects de votre vie ont été particulièrement impactés par cette session d'examen, comparé à une session habituelle ? ». La plupart des étudiants répondent positivement à la question « Pensez-vous que la difficulté des examens a augmenté du fait qu'ils soient en ligne ? ». La moitié des étudiants répondent à la question « A la suite de cette session d'examen comment envisagez-vous un nouveau semestre en ligne dans ces conditions ? » qu'ils vont continuer leurs études malgré leur découragement. A la lumière de ce dernier résultat, l'Ecole va tout mettre en œuvre pour augmenter les cours en présentiel (séminaires, séances d'exercices, etc.).

Romain Götz prend la parole en tant que membre de l'AEGE, qui a eu connaissance des 80 commentaires des étudiants de la FGSE. Il explique que le stress des étudiants émane surtout de la crainte de rencontrer des problèmes techniques, qui pourraient compromettre leurs examens. Des retours négatifs quant au format des examens ont été formulés sur l'impossibilité de revenir en arrière, de naviguer entre les questions et de voir l'ensemble des questions. Le fait de séparer les examens QCM et les questions ouvertes a également augmenté le stress. De plus, pour éviter la tricherie, le temps imparti a été raccourci. Et enfin, les étudiants n'avaient jamais eu auparavant d'examens à livre ouvert : ils n'ont pas su réviser et surtout jusqu'où ils devaient être précis dans leurs explications. La démotivation des étudiants doit être prise au sérieux. Il remercie les professeurs qui ont mis en place plus d'interactivités dans les cours en ligne.

5. Communications de la Recherche

Christian Kull informe que la Commission de la relève scientifique de l'UNIL a communiqué, à l'occasion d'une séance, les chiffres finaux des **prolongations de contrat** COVID déposées par les membres du corps intermédiaire : seules 15 demandes ont été refusées sur un total de 495, trois quarts des demandes ont été acceptées telles que déposées et un quart pour une durée inférieure.

La **Commission de la recherche** va se réunir d'ici deux semaines, avec à l'ordre du jour les modalités d'attribution du FINV et des subsides Matterhorn Grant, et la discussion d'un projet de Charte UNIL des chercheur·e·s et de la Recherche soumis par un groupe de travail de la Commission consultative de la Recherche de la Direction.

Depuis le dernier Conseil, la Commission de l'**auto-évaluation** de la Faculté a tenu sa cinquième séance. La prochaine est prévue le 16 mars. Le rapport de la Commission sera présenté au Conseil de faculté du 15 avril.

6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

Romain Götz informe que la séance extraordinaire du 25 février s'est déroulée à huis clos. Il peut uniquement rapporter que Frédéric Herman, recteur désigné, y a présenté son équipe rectorale qui a été acceptée par les membres du CUNIL, lui témoignant toute leur confiance.

7. Présentation des comptes 2020

Frédéric Herman remercie Karine Rossier, les directions d'institut et les secrétaires d'institut pour le suivi constant des comptes. Il présente un tableau comparatif entre les dépenses 2019 et 2020. Le résultat final, qui est remarquable au vu du budget total et de l'année extraordinaire, se monte à CHF 549'216.21 non dépensés, ce qui signifie que seuls CHF 26'551.65 seront retournés à la Direction, CHF 522'664.55 pouvant être reportés sur 2021, soit deux pourcents du budget structurel de la Faculté. Les montants économisés en raison de la crise, sur les conférences, congrès et divers événements, ont permis entre autres de renouveler du matériel informatique, d'acheter une voiture et de sécuriser CHF 600'000.00 pour un investissement en 2022. **Frédéric Herman** donne l'opportunité aux membres du Conseil de poser des questions et faire des remarques. La parole n'est pas demandée.

8. Présentation du projet de budget 2022

Frédéric Herman présente le budget 2022. Le Décanat s'est entretenu avec les directions d'institut, après le dépôt de leurs demandes. Il demande au Conseil de faculté se prononcer, par un vote de confiance, sur les augmentations structurelles du budget 2022 à demander à la Direction.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement sur les demandes structurelles du budget 2022.

9. Approbation des modifications du Règlement de Faculté

Frédéric Herman parcourt les modifications apportées au règlement de la faculté, qui concernent entre autres une mise en conformité avec la nouvelle directive sur l'intégrité 4.2, l'abrogation d'articles en lien avec l'organisation des études et le vote sur l'engagement des membres du corps professoral.

Une discussion s'engage au sujet de l'article 54, qui dit que lors de l'engagement d'un enseignant, si lors de la présentation au Conseil de faculté le dossier n'obtient pas la majorité des deux tiers requise pour être considéré comme étant un préavis positif, le règlement offre actuellement la possibilité d'un second vote lors d'un conseil ultérieur, qui sera lui soumis à la majorité simple. La FGSE est la seule faculté à procéder de la sorte, soit en deux étapes. **Frédéric Herman** rappelle que le Conseil de faculté donne uniquement un préavis à la Direction, qui est l'autorité d'engagement et non la Faculté ; la majorité des deux tiers avait été voulue pour donner un signal fort à l'intention de la Direction. Le Décanat propose de ne conserver que la première étape. Le Conseil de faculté étant libre de demander à la Commission de revoir son rapport s'il considère de ne pas posséder les informations suffisantes pour voter.

Un membre suggère de ne pas voter sur cet article, car la proposition n'est pas claire s'il s'agit du vote sur d'éligibilité et/ou du classement final. Il demande au Décanat de revoir la formulation.

Frédéric Herman propose de voter sur l'ensemble des articles, hormis l'article 54, qui sera repris au prochain Conseil de faculté.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et approuve les modifications proposées, à l'exception de la question de la majorité requise et de la seconde lecture concernant l'article 54, du règlement de Faculté.

10. Préavis sur les modifications du Règlement de l'examen préalable d'admission

Magali Pétermann-Glaus explique que les changements sont principalement dus à la répercussion des modifications du RLUL et de la Directive 3.16 de la Direction, comme pour l'article 1, conditions générales, le profil des candidats autorisés à s'inscrire a été élargi. L'article 5, conditions de réussite de l'examen, a été reformulé par souci de clarification et une précision a été ajoutée : « *De plus, même si la moyenne est supérieure ou égale à 4* ». L'article 7, échec à l'examen ou aux évaluations, « *la tentative unique* » en cas d'échec définitif à un examen préalable d'admission antérieur a été abandonnée au profit de « *deux tentatives* ».

Le Conseil de faculté vote par Zoom et prévise favorablement sur les modifications du règlement de l'examen préalable d'admission.

11. Préavis sur l'accueil de prof. boursier ERC (Tom Chalk, ISTE)

Frédéric Herman passe la parole à Michel Jaboyedoff, directeur de l'ISTE.

Michel Jaboyedoff explique que Tom Chalk, détenteur d'un ERC starting grants, propose des travaux originaux et applique des méthodes prometteuses. Des chercheurs de l'ISTE ont relevé des possibilités d'interactions avec lui.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et prévise favorablement la demande d'accueil de Tom Chalk.

12. Co-direction de thèse (AL Bessat, L. Friedli, AS Gavin, THV Nguyen)

Christian Kull explique que Annelore Bessat est doctorante sous la direction de Sébastien Pilet. La co-direction est une reconnaissance de l'implication de Stefan Schmalholz dans cette thèse.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et prévise favorablement sur la co-direction de thèse d'Annelore Bessat.

Lea Friedli est doctorante sous la direction de Niklas Linde qui propose de nommer co-directeur de thèse David Ginsbourger, professeur à l'Université de Bern.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et prévise favorablement sur la co-direction de thèse de Lea Friedli.

Après l'obtention d'un Master en GSE, Anne-Sophie Gavin a été engagée comme assistante-doctorante en août 2020 à la HEP pour mener une recherche doctorale autour des questions d'éducation à la durabilité sous la direction du prof. Alain Pache. La HEP ne pouvant pas décerner un grade de doctorat, Emmanuel Reynard a accepté de diriger cette thèse et Alain Pache deviendra le co-directeur.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et prévise favorablement sur la co-direction de thèse d'Anne-Sophie Gavin.

Thi Hai Van Nguyen est doctorante sous la direction de Christian Kull. La co-direction est une reconnaissance de l'implication, dès le début de la thèse, de la prof. Pamela McElwee.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement sur la co-direction de thèse de Thi Hai Van Nguyen.

Un membre relève que plusieurs de ces demandes de co-direction arrivent en fin de thèse, et ce alors que le règlement doctoral stipule qu'elles doivent être déposées dès le début de la thèse, entre autres afin de protéger les doctorants.

Christian Kull confirme qu'en principe une co-direction devrait être déposée au cours de la première année. Mais certaines relations se développent avec le temps. Il opte pour rester flexible sur ce point qui pourrait être redéfini lors de la prochaine révision du règlement doctoral.

13. Remplacement doctorant-e commission de la recherche

Christian Kull informe qu'Alexandra Demers-Roberge, représentante de l'ISTE, a obtenu son doctorat et a dû donc se retirer de la Commission de la recherche. Maria Margarita Ariza Acero, doctorante FNS, a déposé sa candidature pour intégrer la Commission jusqu'au 31 juillet 2021, date du renouvellement des commissions permanentes de la FGSE qui coïncide avec le nouveau décanat.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement sur la désignation de Maria Margarita Ariza Acero pour intégrer la commission de la recherche.

14. Divers, interpellations et propositions

Niklas Linde informe qu'il a rendez-vous le 30 mars avec la Direction pour un entretien suite à son élection par le Conseil de faculté au poste de Doyen. Il souhaite attendre d'être confirmé dans cette fonction avant de soumettre la candidature des Vices-doyens au vote du Conseil de faculté.

Frédéric Herman remercie les membres du Conseil pour leur participation et les encourage à prendre soin d'eux.

La séance est levée à 18h30.

Frédéric Herman, Président